## **BTS** ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (ESF)

Programme Régional de Formation 2022-2026





## Objectif de la formation Secteur d'activité

Valider le **Diplôme du Ministère de l'enseignement** supérieur et de la recherche de niveau 5 "BTS ESF – Economie sociale et familiale - inscrit au RNCP 36938 (échéance au 31/07/2027)

- ▶ Le BTS ESF vise à former des techniciens qui devront participer à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitatlogement, etc.
- Les unités d'enseignement sont capitalisables.
- Dispense et allègement d'examen selon acquis antérieurs cf. arrêté du 24/01/2022

Infos VAE: <a href="https://reflets.asso.fr/conseils/vae/">https://reflets.asso.fr/conseils/vae/</a>

Poursuite de parcours possible : Licence professionnelle et Diplôme d'état : DECESF (Bac + 3)



#### Contenus de la formation

- **5 Modules,** eux-mêmes divisés en enseignements :
  - Expertise et conseil technologiques (santé, alimentation, hygiène, habitat, consommation)
  - Animation formation (intervention sur le quotidien, connaissance des publics),
  - Communication professionnelle (communication écrite et orale, design visuel)
  - Travail en partenariat institutionnel et interinstitutionnel
  - Gestion de la vie quotidienne (démarche qualité, aménagement des espaces de vie, design de produit).
- ▶ En complément : langue étrangère et actions professionnelles
- Enjeux Supra : climat / citoyenneté / neutralité / laïcité
- Accompagnement à l'emploi

# Méthodes pédagogiques et Modalités d'évaluation

#### Des séances conçues selon différentes méthodes

**d'apprentissage** sont proposées afin de préparer au mieux au diplôme, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation :

Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demigroupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux personnels.

#### Modalités d'évaluation :

Positionnements en début de formation Évaluations sommatives régulières Epreuves de BTS blanc Évaluation finale correspondante aux critères de l'épreuve du BTS (voir au verso)



## Public Modalités d'inscription

- Délais d'accès : inscription possible dès 3 mois avant la date de démarrage
- Tout public: prescription obligatoire à demander à votre conseiller France Travail / PLIE / CAP EMPLOI / Mission Locale/ Réf. RSA
- Inscription possible auprès de REFLETS Tél: 04 93 20 66 40



#### Pré-requis Niveau

- Niveau BAC ou 3 ans d'expérience dans le travail social souhaité
- Avoir 16 ans minimum à l'entrée en formation



#### Dates - Durée - Modalités

Prochaine session :

Nice Ouest: Du 26/05/2025 au 07/05/2026

- Durée : 1121 h de formation théorique en centre / 455 h de stage en entreprise
   35 heures par semaine
- Modalités : parcours hybride (modalités mixte - présentiel / distanciel)



### Accessibilité Handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à <u>referent.handicap@reflets.asso.fr</u>

Plus d'infos



#### Financement de la formation

Région : prise en charge et rémunération dans le cadre du Programme Régional de Formation 2022-2026



## Indicateurs de résultats

(Cumul des 2 dernières sessions)

Taux de réussite sur candidats présentés : 70 %

Taux d'abandon : 20 % Taux d'insertion global : 68 %

Taux d'emploi dans le métier visé (REFLETS) : 47 % Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (NATIONAL)

: non communiqué Taux de satisfaction : 75 %



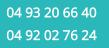




MAJ le 20/08/2024 – V16









## **REGLEMENT D'EXAMEN du BTS ESF**

Selon arrêté du 24/01/2022 – JO du 01/03/2022

#### ANNEXE IV b

#### RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS Économie sociale familiale			Voie scolaire dans un établisse- ment public ou privé sous contrat, CFA ou section d'ap- prentissage habilité, Formation professionnelle conti- nue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle conti- nue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF étendu		Voie scolaire dans un établisse- ment privé, CFA ou section d'ap- prentissage non habilité, Formation professionnelle conti- nue dans les établissements publics non habilités ou en éta- blissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	Unité	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne	U1	6	CCF Pratique Deux situations d'éva- luation		CCF Pratique Deux situations d'éva- luation		Ponctuelle Pratique	5h
E2 : Organisation tech- nique de la vie quo- tidienne dans un service, dans un établissement	U2	5	Ponctuelle Ecrite	4h	Ponctuelle Ecrite	4h	Ponctuelle Ecrite	4h
E3 Animation, forma- tion dans les domaines de la vie quotidienne	U3	5	Ponctuelle Orale	40 min	CCF Une situation d'évalua- tion		Ponctuelle Orale	40 min
E4 : Communication professionnelle - animation d'équipe	U4	4	CCF Pratique Une situation d'évalua- tion		CCF Pratique Une situation d'évalua- tion		Ponctuelle Pratique	4h
E5 : Participation à la dynamique institu- tionnelle et partena- riale	U5	5	Ponctuelle Ecrite	4h	CCF Une situation d'évalua- tion		Ponctuelle Ecrite	4h
E6 Communication en langue vivante étrangère	U6	2	CCF 2 situations d'évalua- tion		CCF 2 situations d'évalua- tion		Ponctuelle Orale	45 min
Épreuves facultatives*								
Épreuve facultative 1 Langue vivante étran- gère : LV2**	UF1		Ponctuelle orale	20*** min	Ponctuelle orale		Ponctuelle orale	20 mi- n***
Épreuve facultative 2 Engagement étu- diant	ŲF2		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale		Ponctuelle orale	20 min

<sup>(\*)</sup> Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

(\*\*\*) + 20min de préparation.





04 93 20 66 40

04 92 02 76 24



<sup>(\*\*)</sup> La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. cf note de service n° 2020-020 du 16-1-2020 (NOR : ESRS2000666N).